



Interdiction d'explorations pétrolières en Méditerranée : un appel historique signé à Ajaccio

Publié le 07/07/2017, 09h48

(Michaël Andreani - Alta Frequenza) - A Chjama d'Aiacciu ! Ce n'est certes pas l'Accord de Paris sur le climat, mais cet Appel d'Ajaccio, formulé à l'occasion de la clôture ce jeudi des 7^{èmes} Assises Nationales de la Biodiversité dans la Cité Impériale, est un acte politique et symbolique majeur. Il s'agit en fait d'une résolution, portée par le président de l'Exécutif de Corse, Gilles Simeoni, relative à la demande d'interdiction de tout nouveau permis de prospection et d'exploration pétrolières en Méditerranée, validée par plusieurs centaines de participants à ces Assises. Une résolution qui a également été signée par l'ancienne ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, présente ce jeudi à Ajaccio, sous le regard de l'actuelle Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique, Brune Poirson ; nous reviendrons plus spécifiquement sur sa courte visite dans nos prochaines éditions. Un texte qui sera transmis aux gouvernements, autorités et acteurs infra-étatiques européens et internationaux afin que ceux-ci puissent prendre toute initiative utile permettant de formaliser au plus vite ladite interdiction.

Ecoutez le président de l'Exécutif de Corse, Gilles Simeoni, très satisfait bien entendu.